



2026/04-10
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL du 13 avril 2026



Date de convocation : 09/04/2026

Date d'affichage : 09/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 13 avril à 19h30, le Conseil Municipal de SERAINCOURT, légalement convoqué le 09 avril 2026 s'est réuni salle du Conseil en Mairie, en séance publique sous la présidence de Madame le Maire, Candice ENEE.

Étaient présents : Mme Candice ENEE, M. Benjamin GUERARD, Mme Karidiatou SANOU, M. Frédéric FERREIRA, Mme Aurore FROMENT, M. Pierre ARDITTI, Mme Marie-Claude GOUBIN, Mme Chantal BALLOT, M. Maxime PAQUEREAU, Mme Virginie DELL, M. Pascal LAMOUCHE, Mme Catherine CREVECOEUR, M. Xavier SOURCEAU.

Absents ayant donné pouvoir : M. Philippe JACKSON pouvoir à M. Benjamin GUERARD
Mme Marie-Lyne SCHEMBRI pouvoir à M. Pierre ARDITTI

Madame le Maire procède à l'appel nominal, le quorum étant atteint, elle constate que la séance peut valablement délibérer.

M. Xavier SOURCEAU est désigné secrétaire de séance.

FIXATION ET DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'en application de l'article L. 1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les marchés publics formalisés sont soumis à une Commission d'Appel d'Offres composée de membres à voix délibérative élus par le Conseil Municipal en son sein. Le Maire est président de droit de la Commission d'Appel d'Offres.

Pour que la commission puisse siéger valablement, il est nécessaire qu'au moins deux membres titulaires soient présents (quorum).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de désigner les membres suivants à la Commission d'Appel d'Offres :

Membres titulaires :

Benjamin GUÉRARD

Aurore FROMENT

Pierre ARDITTI

Membres suppléants :

Marie-Claude GOUBIN

Virginie DELL

Chantal BALLOT

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le secrétaire de séance

Xavier SOURCEAU



Le Maire,

Candice ENEE

